

## Programme de la Formation

# CONDUITE DE CHANTIER - du CCTP à la réception des travaux

3 jours soit 21 heures de formation

## ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

**Module :** Conduite de chantier

**Modalité pédagogique :** Présentiel

**Date(s) :** mardi 15 novembre 2022 au jeudi 17 novembre 2022

**Lieu :** MAJ - 308 Avn Thiers 33100 Bordeaux

**Ouverture de la plateforme de formation :** 8 novembre 2022

**Fermeture de la plateforme de formation :** 7 décembre 2022

**Date de l'évaluation finale :** 17 novembre 2022

## CONTEXTE GÉNÉRAL

La conduite de chantier est un moment majeur dans l'acte de construire. Un intérêt particulier doit être apporté à cette phase ultime du projet, lors de laquelle se concrétisent tous les travaux préalables.

Dans cet esprit, et afin de respecter la nature et les détails du projet, l'œil de l'architecte est impératif.

### L'initiation d'un cercle vertueux !

Le constat est simple : tout au long du projet, les entreprises apportent leur expertise et leur technicité au service de la concrétisation du travail de l'architecte destiné au maître d'ouvrage.

Réciproquement, en « chef d'orchestre », l'architecte doit, d'une part, garantir aux entreprises la mise en place d'un cadre de travail propice à la qualité et la productivité, et d'autre part assurer au maître d'ouvrage la tenue des objectifs qu'il a fixés, notamment le respect des délais et du budget sur le chantier.

Ainsi la gestion des entreprises doit être professionnelle et technique tout en étant humaine, stricte tout en étant juste, pour favoriser l'échange et la confiance, afin d'obtenir l'investissement et le meilleur du savoir faire de chaque intervenant.

## OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Sur un chantier privé ou public, assurer :

- le suivi du planning
- les démarches administratives
- le phasage précis

## PRISE EN CHARGE

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous connecter sur [votre espace MAJ](#).

- Vous avez déjà apprécié une formation MAJ ? Il vous suffit de demander la réinitialisation de votre mot de passe -> se connecter
- Vous n'avez jamais suivi de formation à MAJ ? créez un compte entreprise.
- Vous êtes demandeur d'emploi ? vous pouvez bénéficier de prise en charge -> créez un compte individuel.

**Toutes nos formations peuvent bénéficier de prise en charge. Aussi, dès réception de la convention par mail et le plus tôt possible avant le début de la formation, nous vous invitons à déposer votre demande de prise en charge auprès de l'organisme dont vous dépendez.**

**SALARIÉ(E)** : vous êtes salarié(e) d'une entreprise de MOE ou de toute agence libérale, vous dépendez de l'[OPCO EP](#). La prise en charge peut s'effectuer dans le cadre du plan de développement des compétences validé par votre employeur.

- le logo label branche architecture est en haut à droite de ce document, cela indique qu'il s'agit d'une formation labellisée par la Branche Architecture susceptible de bénéficier d'une prise en charge en thème prioritaire.
- le logo ACTALIANS BIM est en haut à droite de ce document, c'est une action de formation référencée dans le cadre du projet BIM susceptible de bénéficier d'une prise en charge spécifique BIM.

**LIBÉRAL(E)** : vous êtes travailleur indépendant ou professionnel libéral, vous dépendez du [FIF PL](#). Vous devez, à minima, justifier d'une année complète de cotisations URSSAF pour prétendre à une prise en charge.

Le logo "Action collective" est apposé en haut à droite de ce document. Ne faites pas l'avance des fonds, ne déposez pas de demande préalable de prises en charge, nous nous en occupons.

**DEMANDEUR D'EMPLOI** : Pôle emploi peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation doit constituer une étape déterminante avant la reprise d'emploi et sa pertinence doit être validée par le conseiller Pôle emploi. La demande d'aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

Et dès lors que vous êtes dirigeant d'agence, depuis 2005, vous avez droit à un crédit d'impôt pour dépenses de formation. Vous pouvez télécharger le formulaire Cerfa n°12635\*04 sur le [site du gouvernement](#). La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

**Et surtout n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations : 05.57.14.06.97.**

## RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contactez notre référent : BARUSSAUD Marie - 05.57.14.06.97 - [formation@maj-na.fr](mailto:formation@maj-na.fr)

## PUBLIC CIBLE

Architectes, paysagistes concepteur, collaborateurs d'entreprise d'architecture et de paysagisme, maitres d'oeuvre.

## PRÉREQUIS

Il n'est pas obligatoire d'avoir déjà suivi un chantier pour assister à cette formation, car son développement détaillé permet au débutant d'avoir tous les éléments pour démarrer une conduite de chantier.

Le stagiaire peut avoir soit des notions, soit une connaissance des phases que représente la conduite de chantier (phases DET /AOR).

*La formation est adaptée en fonction des profils des stagiaires.*

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils et des attentes de chacun.

Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation.

Ensuite, plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous différents formats (quiz, exercices, jeux de rôle et/ou échanges oraux).

Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées. **Il sera complété par un questionnaire qualité transmis par mail 1 jour après la formation.**

La réponse au questionnaire conditionne l'envoi des attestations de formation. Une attestation de formation avec autoévaluation sera ensuite transmise sur l'adresse individuelle du participant.

## MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module  
**Conduite de chantier**  
3 jours soit 21 heures de formation  
heure en présentiel -

Modalité d'apprentissages : Présentiel

## ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique : Présentiel

Date(s) : mardi 15 novembre 2022 au jeudi 17 novembre 2022, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Lieu : MAJ - 308 Avn Thiers 33100 Bordeaux

Ouverture de la plateforme de formation : 8 novembre 2022

Fermeture de la plateforme de formation : 7 décembre 2022

Date de l'évaluation finale : 17 novembre 2022

## OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

À l'issue de la formation, le participant sera en capacité de :

- rédiger les bases administratives et contractuelles pour suivre un chantier, qu'il soit privé ou public
- exécuter le phasage précis et rigoureux d'un chantier
- exercer confortablement le suivi de chantier, grâce à des supports et fichiers adaptés
- conseiller et rassurer son maître d'ouvrage
- échanger et argumenter avec les entreprises et les manager au mieux tout au long du chantier, en utilisant un vocabulaire adapté

## FORMATEUR(S)

BERGER Marie - Dir. Générale Associée, Architecte DPLG, Architecte Expert Conseil, Formatrice Maîtrise d'Oeuvre

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation proposée soit en présentiel (format journée), soit en distanciel (format demi-journée) - voir suivant la programmation

Dans les deux formats, la méthode pédagogique appliquée repose sur l'analyse de cas concrets de complexité croissante, enrichis par les apports expérimentiels de l'intervenant et de chacun des participants. Un support pédagogique sera remis aux participants en guise de mémo et facilitera la prise de note.

Pour les formations animées en présentiel : une partie de la formation se déroulera sur chantier - suivant programmation : les stagiaires assisteront à des réunions et visiteront un ou plusieurs chantiers. Pensez à venir équipé(e) EPI : casque, chasuble et chaussures de sécurité.

Pour les formations animées à distance, nous vous conseillons de bénéficier d'une connexion filaire et d'être équipé d'un micro casque et d'une caméra. Cette dernière peut être déjà intégrée à l'ordinateur, ou il peut s'agir d'une webcam ou de votre téléphone portable. Cela facilite les échanges, mais assure aussi la traçabilité nécessaire pour les prises en charge.

*Le programme ci-dessous est fourni à titre indicatif. Dans une optique d'adaptation au public, il pourra être plus ou moins largement modifié selon les attentes.*

## PROGRAMME

### 1ère et 2ème demi-journée

#### Avant démarrage du chantier :

- La phase DCE et ACT
- L'importance des CCTP et pièces graphiques
- La rédaction du CCAP en marché privé
- Les modèles d'acte d'engagement, OS, PV...
- Les acteurs sur chantier

- Le Marché : composition

### 3ème et 4ème demi-journée

#### **Au démarrage chantier :**

- Notification du Marché
- Préparation des AE et OS
- Les démarches des acteurs du chantier
- Préparation du CR, circuit de diffusion

#### **Pendant la durée du chantier :**

- Le suivi de chantier : la communication, les obligations, les diffusions
- Les visas
- Les situations des entreprises
- Les contrôles sur chantier
- Les rôles de chaque acteurs
- Le suivi financier

### 5ème et 6ème demi-journée

#### **La fin de chantier : AOR**

- Les OPR (PV)
- La Réception (PV)
- Les levées de réserves (PV)
- Les DOE et autres pièces administratives

Le programme ci-dessus est fourni à titre indicatif. Dans une optique d'adaptation au public, il pourra être plus ou moins largement modifié selon les attentes.